

Tout pour
comprendre
le spaser

Le Schéma de promotion des achats *socialement et écologiquement* responsables



QU'EST-CE QUE LE SPASER ?

Le SPASER (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) est un document de cadrage élaboré et mis en œuvre par les collectivités concernées (celles qui réalisent plus de 50 millions d'euros d'achat annuel) pour mettre en place une politique d'achats responsables. Cette feuille de route fixe les objectifs et un plan d'action en matière de responsabilité sociale et écologique dans les achats, ainsi qu'une méthode de suivi et de pilotage.

L'article L2111-3 du Code de la commande publique donne la définition suivante du SPASER et rappelle qu'il s'agit d'une obligation légale :

« Les acheteurs qui sont soumis au présent code et dont le montant total annuel des achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

Ce schéma détermine les objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique visant notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire. Il est rendu public notamment par une mise en ligne sur le site internet, lorsqu'il

existe, des pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices mentionnés au premier alinéa. Ce schéma comporte des indicateurs précis, exprimés en nombre de contrats ou en valeur et publiés tous les deux ans, sur les taux réels d'achats publics relevant des catégories de l'achat socialement et écologiquement responsable parmi les achats publics réalisés par la collectivité ou l'acheteur concerné. Il précise les objectifs cibles à atteindre pour chacune de ces catégories, notamment ceux relatifs aux achats réalisés auprès des entreprises solidaires d'utilité sociale agréées au sens de l'article L. 3332-17-1 du code du travail, d'une part, ou auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables, d'autre part.

Les éléments mentionnés au deuxième alinéa du présent article peuvent être mis en commun par plusieurs acheteurs, y compris par des acheteurs dont le montant total annuel d'achats est inférieur au montant fixé par voie réglementaire en application du premier alinéa, dans un schéma élaboré conjointement. Dans ce cas, les indicateurs mentionnés au troisième alinéa sont établis pour chaque acheteur public. »

QUAND ET POURQUOI UN SPASER AU SEIN DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ?

Réalisant plus de 50 millions d'euros d'achat, le Département de l'Ardèche a désormais l'obligation de se doter d'un SPASER. Il s'agit d'une d'opportunité pour améliorer la performance sociale et environnementale de la commande publique du Département.

Le projet de SPASER sera soumis prochainement au vote des élus départementaux.

QUE CONTIENT LE PROJET DE SPASER DU DÉPARTEMENT ?

Il est décliné en 4 axes principaux :

- Social
- Environnemental
- Accès à la commande publique des entreprises et autres structures (associations)
- Evaluation/Formation.

Ces différents axes contiennent des fiches actions précises à mettre en place de 2025 à 2028.

Quelques exemples d'action :

- Intégrer des clauses sociales, environnementales et relatives à l'économie sociale et solidaire pour l'ensemble des marchés du Département;
- Simplifier et moderniser les échanges avec les candidats aux marchés publics ;
- Former les agents et les partenaires à la performance sociale et environnementale et évaluer annuellement l'évolution des pratiques en matière de performance environnementale et sociale des marchés publics.

QUEL INTÉRÊT POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ?

► Le Département a pris le parti d'inscrire un axe spécifique pour les entreprises afin de rendre sa commande publique plus simple et plus accessible notamment aux TPE/PME. Le cadre administratif lié au formalisme de la commande publique (dématérialisation, nombre de documents, règles particulières) peut être un frein pour certaines petites entreprises qui ne disposent pas de personnel

dédié à la gestion des marchés publics. Le Département de l'Ardèche entend expliquer et démystifier l'accès à la commande publique pour les plus petites structures. Le Département mettra à disposition des entreprises des supports d'aide (téléphoniques, documents) afin de leur faire gagner du temps dans la gestion de leur candidature aux marchés publics ardéchois.

► L'objectif des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics est de lutter contre les discriminations, de valoriser les actions sociales des entreprises et d'améliorer la qualité environnementale des produits et des travaux finaux pour le Département. Les entreprises ardéchoises disposent d'atouts dans ces domaines comme la qualité des matériaux, la réduction des transports, la connaissance des acteurs sociaux du territoire. Ces clauses, qui sont parfois perçues comme une complexité supplémentaire dans le travail quotidien des entreprises, peuvent toutefois être une plus-value pour faire évoluer les pratiques de tous les acteurs de la commande publique dans la concertation en faveur du développement durable.

► D'une manière générale, le Département mènera par ce projet des actions de simplification des démarches administratives liées à la commande publique pour les entreprises :

- Point d'accès unique à la commande publique
- Coffre-fort permettant de limiter le nombre de documents à transmettre
- Bibliothèque de supports d'aide à la dématérialisation des marchés
- Signature électronique des marchés publics pour limiter les démarches administratives « papier » et les envois postaux.

Pour plus de précision,
le SPASER sera
prochainement disponible
sur la page [ardeche.fr/
8-marches-publics.htm](http://ardeche.fr/8-marches-publics.htm),
le site institutionnel de
la collectivité.

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - Tél. 04 75 66 77 07

ardeche.fr